



Intersections entre les DESC des femmes, la terre, l'emprise des entreprises et le changement climatique.

Perspectives des femmes leaders des organisations de base, provenant de communautés dépendantes de la terre, de diverses régions et de luttes différentes.

Les mesures visant à garantir la non-discrimination et l'égalité substantielle doivent reconnaître et surmonter l'impact que la discrimination intersectionnelle a sur la réalisation des droits des femmes liés à la terre et aux ressources naturelles.

Un des principaux objectifs du Groupe de Travail sur les Femmes et les DESC est de centrer les voix des femmes et de faire progresser l'égalité intersectionnelle et substantielle dans la lutte contre les violations des droits humains liées à la terre et aux ressources naturelles. Le projet sur les femmes et la terre, le logement et les ressources naturelles vise à renforcer le leadership des femmes dans leur lutte pour les droits à la terre, au logement et aux ressources naturelles, à lutter contre la dépossession à grande échelle; et, à favoriser l'adoption et la mise en œuvre de standards pertinents en matière de droit humains, notamment par la promotion de la participation des femmes représentant les communautés confrontées à des menaces pour leurs droits humains en regards de la terre.

L'amplification des voix, des analyses et des revendications des femmes provenant des communautés affectées est une contribution fondamentale à la promotion d'une égalité intersectionnelle et concrète dans la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels.

Ce rapport

Le but de ce rapport est de présenter et d'amplifier l'analyse et les revendications des femmes des communautés indigènes, paysannes, de pêcheurs et de pasteurs, provenant de différentes régions concernant les DESC des femmes en matière d'accès, d'utilisation et de contrôle de la terre; et, l'abus des entreprises et le changement climatique. Ce rapport comprend trois

[...] La réalisation de l'égalité substantielle demande en pratique une approche multidimensionnelle qui : **redresse les désavantages** (basés sur des structures sociales historiques et actuelles; et favorise les relations qui définissent et influencent la capacité des femmes à jouir de leurs droits humains); **s'attaque aux stéréotypes, à la stigmatisation, aux préjugés et à la violence** (en introduisant un changement fondamental dans la manière dont les femmes sont considérées et se considèrent elles-mêmes; et sont traitées par d'autres); **transforme les structures et les pratiques institutionnelles** (qui sont souvent orientées vers les hommes et ignorent ou dénigrent les expériences des femmes); et **facilite l'inclusion sociale et la participation politique** (dans tous les processus décisionnels formels et informels) »[Document d'information du Groupe de travail sur les femmes et les DESC: Intersection entre la terre et des droits économiques, sociaux et culturels de la femme. 2016]

sections: [l'emprise des entreprises, la terre et les femmes](#); [le changement climatique, la terre et les femmes](#); et, [les données inclusives et centrées sur la communauté](#).

Ce rapport est une contribution des femmes provenant de ces groupes au processus d'élaboration d'une observation générale sur la terre pour le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Comité DESC). Le rapport se base sur les discussions qui ont eu lieu lors du deuxième échange de femmes leaders (Chiang Mai, Thaïlande, du 29 juillet au 2 août), dirigé par les groupes de travail Femmes et DESC et Mouvements sociaux du réseau, avec les contributions substantielles de la part d'autres projets collectifs et les groupes de travail sur l'emprise des entreprises, la justice climatique et la suivie des données dirigées par les communautés.

La réunion a été comprise par dix-huit femmes leaders provenant de peuples indigènes, des communautés paysannes, des petits exploitants agricoles, des pêcheurs et d'autres groupes, originaires d'onze pays, représentant quatorze réseaux, des organisations et des organisations de base aux niveaux mondial, régional et national.¹ La méthodologie de la réunion visait à approfondir une analyse commune des forces et des causes systémiques des violations des droits humains liées à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que des impacts spécifiques sur les femmes. Les femmes participantes ont partagé leurs expériences en regards des violations des droits humains auxquelles leur communautés sont confrontées. Elles ont identifié des liens entre leurs luttes ; et, elles ont préparé des points de consensus à partager avec le Comité DESC, dans le contexte de l'observation générale en question.

L'emprise des entreprises, la terre et les femmes

Un modèle de développement qui appauvrit les communautés. Les impacts sur les femmes et les groupes qui dépendent des "biens communs".

Les luttes contre les projets promus par les gouvernements ou les entreprises peuvent, au nom du « développement », entraîner le déplacement, la paupérisation et la perte d'autonomie des communautés qui dépendent de la terre et des dommages causés à l'environnement, parmi autres impacts.

Du Guatemala au Népal, de la Bolivie à la Malaisie, la réalité présente dans les récits des femmes semble être la même. Elles soulignent comment la complicité des États et la manipulation des communautés jouent un rôle important dans l'exécution de ces projets et laissent très peu de moyens aux communautés d'accéder à la justice et de récupérer leurs terres.

Les femmes indigènes ont insisté sur leurs demandes pour le respect du droit au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) inscrit dans le cadre international des droits humains ; tandis que les femmes de communautés plus

¹ Les femmes participantes ont représenté the REDES, organizations de base et mouvements sociaux suivant: World Forum of Fisher Peoples – WFFP, Asia Indigenous Peoples Pact- AIPP, Coordinadora Andina de Organizaciones Indígenas - CAOI, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development – APWLD, Endorois Welfare Council- EWC (Kenya), Women's Natural Resources Platform (Liberia), Chitta-gong Hill Tracts Headman Network (Bangladesh), National Indigenous Women's Federation – NIWF (Nepal), Ekta Parishad (India), Pacos Trust (Malaysia), Pakistan FisherFolk Forum -PFF (Pakistan), United Sisterhood Alliance- Us (Cambodia), Consejo de Pueblos Wuxhtaj (Guatemala), Centro de Mujeres Aymaras Candelaria- ULAM (Bolivia).

larges (agriculteurs, pasteurs, pêcheurs, peuples sans terre) ont insisté sur leur droit à une consultation sérieuse ; et au respect du droit coutumier et ses mécanismes de prise de décision.

Toutes les participantes ont souligné que si la participation de la communauté à la prise de décision sur la terre et les ressources naturelles était très limitée, elle le serait encore plus pour les femmes.

Les femmes aussi ont souligné la manière dont les projets de « développement », promus par l'État, par les entreprises ou par les deux, répondent à **un modèle de développement particulier** basé sur la marchandisation de la terre, des ressources naturelles et des êtres humains.

Elles ont insisté sur le point que le droit des peuples à l'autodétermination est à la base du droit de toutes les communautés (au-delà des peuples indigènes) à être consultées efficacement, étant donné que, nécessairement, tous les projets ont des implications sur la réalisation de leur propre modèle de développement et le bien-être de leurs communautés.

« Pour l'État et les entreprises, l'argent et les bénéfices sont au centre des préoccupations. Pour nous, notre terre, la nature et nos communautés le sont ». "Le capitalisme détruit nos espaces communautaires". Elles ont ajouté.

Ainsi que la terre et l'eau sont considérées comme des marchandises et sont soumises aux forces du marché, les femmes sont utilisées comme main-d'œuvre bon marché. La violence et le harcèlement contre les femmes s'intensifient avec la présence d'entreprises et de projets de "développement", soit parce qu'elles ont dû accepter de travailler dans ces entreprises, comme seule alternative disponible pour y gagner leur vie, soit lorsqu'elles ont essayé d'accéder et utiliser le terrain qui a été approprié par ces entreprises.

Les femmes ont également souligné le fardeau accru qui leur est imposé en tant que dispensatrices de soins dans leurs familles et leurs communautés : « *Étant donné que la communauté dispose désormais de moins d'espace pour son propre développement, les femmes ont tendance à rester chez elles tandis que se sont les hommes surtout qui travaillent en dehors de la maison. C'était différent avant.* »²

Les femmes ont insisté sur le lien qui existe entre **le droit à l'alimentation et le droit à la santé**. Compte tenu de la dégradation de l'environnement, souvent perpétrée par les entreprises, ainsi que les impacts du changement climatique, les multiples obstacles auxquels elles sont confrontées pour accéder à leurs terres et les changements dans les schémas d'utilisation des terres, les plantes et les aliments disponibles ont diminué considérablement. « *La nourriture ne vient pas des supermarchés, mais de la terre. C'est pour ces raisons que la saisie et la contamination de nos terres affectent tout le monde* »³, elles ont expliqué. Les femmes et les enfants, en particulier, subissent les impacts de l'insécurité alimentaire sur leur santé.

Les femmes ont souligné à quel point cette insécurité alimentaire a également diminué la capacité d'action des communautés : « *Le pouvoir de négociation a été réduit pour cette raison, ainsi que l'autosuffisance des*

² Sheila Kipkazi, Endorois woman (Endorois Welfare Council, Kenya)

³ Toribia Lero (Coordinadora Andina de Pueblos Indígenas, CAOI)

*communautés indigènes qui doivent, désormais, dépendre de l'argent. Ceci a généré des attitudes et des dynamiques plus individualistes au sein de la communauté, de même que des changements nuisibles dans les rôles des femmes ».*⁴

Étant donné les obstacles liés au genre que les femmes doivent affronter pour accéder, utiliser et contrôler la terre, ainsi que pour réaliser leurs droits de propriété et d'acquiescer un crédit, elles disposent de moins de ressources pour résoudre une situation de perte de capacité de production. Dans ce contexte, la capacité des femmes à satisfaire leurs propres besoins nutritionnels, ainsi que ceux de leurs familles, est profondément affectée.

Les peuples qui dépendent des « biens communs » (bergers, communautés de pêcheurs, peuples sans terres et autres groupes) sont affectés d'une manière particulière et disproportionnée par l'appropriation des terres et des océans de la part des projets de développement ; et, par les impacts environnementaux qui en découlent :

- Les femmes Endoraises ont expliqué comment les investisseurs ont clôturé les terres et ont pollué les eaux, et comment ceci a affecté leurs moyens de subsistance, a provoqué des maladies et a renforcé les rôles discriminatoires dans leurs communautés.
- Les femmes des communautés qui travaillent la terre et dépendent de ressources des forêts du Libéria ont expliqué comment une entreprise de production d'huile de palme a coupé des arbres pour agrandir leurs plantations, entourant ainsi leurs résidences. Elles

La saisie des terres et des océans en tant que biens communs

Les mines de charbon et les centrales à charbon ont déplacé des populations de 230 villages [au Pakistan]. Nos communautés ne sont pas autorisées à habiter ou à utiliser les terres côtières, qui sont fermées. L'entreprise a embauché des pêcheurs journaliers et les communautés ne sont pas autorisées à pêcher, détruisant ainsi leurs moyens de subsistance. Ceci est la saisie des océans. Les eaux usées sont éliminées dans la mer et le charbon est rejeté près des secteurs où les familles habitent. Cela affecte la vie marine et la diversité.

Mehwish Laghari (Pakistan Fisherfolk Forum, Pakistan)

Notre terre est commune; et l'investisseur a acheté la terre qui est maintenant clôturée. Il y a une usine et la plupart des arbres sont coupés pour créer plus d'espace pour l'usine. La communauté a moins d'espace pour son propre développement et sa survie. Nous avons une piscine naturelle avec de l'eau propre, mais elle a été contaminée. Et maintenant, il y a beaucoup de maladies puisque cette eau coule du côté de la communauté.

Christine Chebbi, mujer Endorais

Les terres ont été défrichées par une entreprise qui a coupé les arbres. Ils ont planté des palmiers et ont laissé la communauté au milieu de la ferme. La communauté n'a pas d'espace. Les femmes vont généralement dans la forêt chercher du bois de chauffage, de la nourriture, des champignons, des protéines; mais il n'y a plus de forêt. Elles ne peuvent pas sortir... elles ne se sentent pas en sécurité parce que, quand elles essaient de traverser la plantation, on les accuse de couper par l'usine. Puisqu'il n'y a pas de routes pour sortir; il y a donc des restrictions pour que la communauté puisse traverser la plantation.

Radiatu Sheriff, Plataforma de Mujeres

⁴ Rojjeika Scarlet (Pacos Trust, Malasia)

ont expliqué qu'elles doivent désormais subir des actes de violence lorsqu'elles sont forcées de traverser les terres de l'entreprise ; qu'il n'y a plus de forêt pour que les femmes puissent collecter du bois de chauffage ou de la nourriture ; et que cela les a obligés à travailler dans l'entreprise, dans des conditions de travail précaires, provoquant une perte culturelle incalculable.

- Les communautés de pêcheurs artisanaux sont dépossédées des ressources, dont elles ont dépendu traditionnellement, par divers mécanismes tels que la gouvernance de la pêche, les politiques en matière de commerce et d'investissement, la désignation de réserves terrestres, côtières et marines, les politiques énergétiques et de tourisme, la spéculation financière et l'expansion des activités des industries mondiales de l'alimentation et de la pêche, entre autres.
- Un des exemples qu'elles ont présentés est la façon dont les centrales électriques au charbon s'approprient des terres côtières du Pakistan.

Expressions de l'emprise des entreprises dans les communautés

La manipulation des communautés est une des manifestations fréquentes de l'emprise des entreprises à laquelle les participantes ont fait référence, en notant qu'elle affecte directement le consentement libre, préalable et éclairé, la participation significative et le pouvoir de la communauté pour influencer les décisions qui les affectent.

Les femmes ont expliqué de différentes manières comment opère la manipulation des communautés, car les entreprises exercent une influence indue sur les questions publiques et les processus de prise de

Cas d'emprise des entreprises

Au Guatemala, on a signé des accords pour l'entrée de projets extractifs. Les entreprises ont commencé à manipuler le gouvernement par le haut: du président aux députés, en passant par les ministres, les maires et, finalement les communautés. Ils ont commencé à nous dire que le Guatemala était en retard et que nous avions besoin d'investissements étrangers. Les entreprises sont allées dans les écoles, les églises et les espaces communautaires pour dire qu'il existait un nouveau modèle de développement duquel nous vivrions tous mieux, avec un travail, des hôpitaux et l'éducation. Ils nous ont menti, car tout ce qu'ils ont fait c'est saisir nos terres et nos rivières »

Juana Toledo (Consejo de Pueblos Wuxhtaj, Guatemala)

Dans le projet du lac Turkana, le plus grand d'Afrique, les entreprises ont provoqué des divisions au sein de la communauté. Elles préfèrent l'argent et les profits à la vie humaine. Les leaders des communautés sont contraints; on les emmène à Mombasa et à Naivasha dans de grands hôtels, on les incite à appuyer les projets et on leur offre du travail au sein de l'entreprise. Les personnes qui devraient protéger les communautés jouent au côté des entreprises. Lorsque les entreprises font leurs évaluations, elles n'incluent pas les communautés. Elles incluent les politiciens et personnes âgées qui sont plus susceptibles de soutenir leurs projets.

Christiana Louwa (World Forum of Fisher Peoples, Kenia)

«Le gouvernement et les forces de sécurité publique ne protègent ni ne défendent les communautés; Ils les répriment violemment. Ils dénigrent et attaquent les défenseurs de la communauté qui s'opposent aux projets. Ils racontent des histoires déformées jusqu'à ce que tout le monde croie que les communautés sont l'ennemi. En tant que femmes et communautés, nous sommes petites face au gouvernement et les entreprises qui agissent comme si elles étaient une seule chose ».

Toribia Lero (Coordinadora Andina de

décision. Dans un cas, les leaders d'un mouvement social ont expliqué comment les entreprises se servent de la pauvreté et le faible niveau d'alphabétisation de la population pour faire des fausses promesses sur les avantages et le bien-être pour la communauté. Dans un autre cas, la prise de décision collective est compromise par la création de divisions au sein des communautés et par le recrutement de membres de ces communautés qui sont plus faciles à manipuler et qui peuvent ensuite affaiblir les processus décisionnels internes. « *Promouvoir la violence entre tribus comme un des moyens par lesquels les entreprises brisent les communautés* ». ⁵ Ce sont les communautés qui doivent désigner les personnes qui les représentent et ces représentants doivent être tenus responsables devant la communauté pour leurs actions.

Les femmes ont également évoqué l'utilisation problématique **des services de sécurité publique pour protéger les activités de l'entreprise**, pour intimider les communautés et menacer les défenseurs des droits humains. « *Le gouvernement utilise les forces publiques pour forcer les communautés à accepter les activités d'extraction* », elles ont déclaré. Elles ont aussi souligné la manière dont les gouvernements utilisent les ressources publiques, telles que la police, pour protéger les intérêts des entreprises et orienter les services de sécurité publique contre leurs propres citoyens. Les participantes ont également mentionné une autre manifestation de l'emprise des entreprises, la « **porte tournante** », qui fait référence au mouvement de personnes occupant des postes de direction au sein des entreprises vers des postes politiques chargés de contrôler ces mêmes sociétés. « *Parfois, nous ne savons pas à qui nous avons affaire... les gouvernements et les entreprises sont un. Ils **construisent des récits** contre les communautés, les défenseurs des droits humains et tous ceux qui s'opposent aux projets, afin de défendre leurs intérêts* ».

Le droit à défendre la terre

La criminalisation et les autres attaques **contre les défenseurs des droits humains, en particulier les femmes**, ont été identifiées comme des sujets de grave préoccupation. Lorsque les femmes sont la cible, elles subissent des impacts particuliers et disproportionnés, ainsi que leurs familles et leurs communautés.

Les femmes leaders ont expérimenté et ont témoigné du fait que la position traditionnellement défavorisée des femmes au sein de leurs communautés leur est souvent préjudiciable lorsqu'il s'agit d'accéder à la justice et de surmonter l'impunité. Une des femmes leaders a déclaré : « *Beaucoup de mes sœurs ont été criminalisées et ont dû abandonner le combat. On leur a dit : Pourquoi as-tu causé ce problème ? Pourquoi n'es-tu pas resté chez toi au lieu de provoquer ceci ? Et on leur a laissées seules dans leur effort pour se protéger et accéder à la justice.* »

Les communautés sont aussi particulièrement touchées lorsque les femmes leaders subissent des violations de leurs droits fondamentaux. Les dynamiques et les liens importants au sein de la communauté sont perdus, tandis que les stéréotypes de genre, et autres obstacles à la participation des femmes dans les processus de prise de décision, sont renforcés. Les femmes ont raconté de nombreuses histoires sur les attaques qu'elles ont subies au fil du temps et sur les critiques qu'elles ont reçu de la part de leurs familles et de leurs communautés, qui

⁵ Christiana Louwa (World Forum of Fisher Peoples, Kenya)

attribuent souvent la cause de telles violations aux droits humains au fait qu'elles ont assumé un rôle de leadership.

Lorsque la terre est privatisée ou que des zones de conservation sont établies, les forces de sécurité publiques ou privées (parfois l'armée) prennent possession de ces terres. La communauté doit continuer à traverser ou à utiliser ces terres ; et les femmes sont exposées à un risque élevé de violence et de harcèlement, y compris d'abus sexuel et d'autres formes de violence sexuelle. Les femmes défenseuses des droits humains sont les plus exposées. Les femmes ont insisté sur l'importance de renforcer les mécanismes communautaires pour protéger leurs leaders, étant donné que les forces de sécurité publique sont souvent utilisées pour protéger les intérêts des investisseurs privés et des entreprises.

Consultation et participation

Les femmes des communautés indigènes, paysannes, de pêcheurs et autres ont indiqué que les gouvernements et les entreprises ont avancé des projets sur leurs terres et leurs territoires sans une **participation significative** de la communauté, et portant atteinte à leurs institutions et leurs mécanismes, même si le projet allait avoir des impacts majeurs sur leur vie, leurs moyens de subsistance ou leur culture. Quelques exemples de ceci sont les projets qui ont pour effet la relocalisation d'un groupe de personnes en dehors de leurs terres traditionnelles ; et dans certains cas, impliquant le stockage ou l'élimination de déchets toxiques sur des terres indigènes ou traditionnelles.

Les gouvernements ne doivent pas agir au nom des communautés. Les gouvernements doivent rendre compte directement aux communautés affectées par leurs opérations. Les accords de commerce et d'investissement et les contrats entre les gouvernements et les entreprises sont signés aux niveaux national et régional sans consultation significative ni consentement préalable des communautés affectées. Lorsque les communautés locales apprennent sur les intérêts des entreprises et des investisseurs concernant leurs terres, il n'y a, souvent, que peu d'espace pour négocier ou arrêter le projet en question, étant

Les défenseurs des droits humains attaqués

Tant de soeurs ont été tuées pour avoir défendu notre planète. Cela n'affecte pas que les femmes; mais aussi leurs familles, leurs communautés et le monde entier; Cela menace tout le monde. Les communautés sont celles qui défendent la nature et tous les êtres humains, sans exception, dépendent de la terre pour survivre.

Toribia Lero (Coordinadora Andina de Pueblos Indígenas, CAOI)

«Lorsque nos leaders (au début les hommes) ont été envoyés en prison, tout a été documenté avec des photos et des vidéos, la communauté a fait beaucoup pour récupérer leur liberté. Lorsqu'ils ont envoyé des femmes en prison, personne ne s'est soucié de documenter ou de les accompagner aux audiences. L'explication est évidente: c'est parce qu'elles étaient des femmes».

Juana Toledo (Consejo de Pueblos Wuxhtaj, Guatemala)

Ils m'ont attaqué avec d'autres femmes de la communauté. Ils nous ont tiré dessus. et nous avons réalisé par les balles que l'État avait participé. Les armes appartenaient au gouvernement

Christiana Louwa (World Forum of Fisher Peoples, Kenia)

donné que le gouvernement a déjà fait un accord avec ces acteurs privés, réduisant au mieux la consultation à juste un exercice bureaucratique et, souvent, une façade. Notamment «*si les communautés sont les dernières à être informées d'un projet, les femmes sont les dernières au sein de la communauté* ».

Les accords sur le commerce et l'investissement et les contrats entre les gouvernements et les entreprises sont signés au niveau national ou régional sans l'existence d'une consultation substantielle ni d'un consentement préalable des communautés touchées. Lorsque les communautés locales découvrent les intérêts des entreprises et des investisseurs concernant leurs terres, il n'y a souvent que peu de place pour négocier ou arrêter le projet en question, car le gouvernement a déjà conclu un accord avec ces acteurs privés, ce qui réduit au mieux, la consultation est simplement un exercice bureaucratique et, souvent, une apparence. En particulier, "si les communautés sont les dernières à entendre parler d'un projet, les femmes sont les dernières dans la communauté".

Les femmes ont également souligné à quel point **leur droit coutumier** est souvent ignoré. « Pour eux [gouvernements et entreprises], *le droit coutumier n'a pas autant de poids que le droit des États ; et c'est ce droit qu'ils utilisent pour s'approprier des terres* »⁶. Les femmes ont insisté sur le fait que le droit coutumier doit être respecté et que les communautés doivent avoir le pouvoir de gérer leurs terres et leurs ressources naturelles.

Dans les cas où la communauté a été réinstallée ailleurs ; souvent, les terres cédées ne ressemblent pas aux antérieures en respect de leur extension, la qualité du terrain et d'autres caractéristiques. Ceci

«Les entreprises font croire aux communautés qu'elles obtiendront leur seron également bénéfiques. C'est ce que nous voyons au Népal. Les communautés n'obtiennent aucun avantage et doivent déménager / s'installe ailleurs. Nous n'avons pas été informés des impact négatifs; et notre communauté n'est pas autorisée à participer à l'évaluation des impacts du projet. Et plus, les données qu'ils produisent sont ignorées car elles sont considérées invalides. Nous vivons cette situation avec la centrale hydroélectrique».

Kamala Thapa (National Indigenous Women Forum, NIWF, Nepal)

«Nous sommes un peuple ancestral avec des formes politiques. Nous faisons des consultations communautaires, comme mécanisme de prise de décision, une pratique ancestrale protégée par les lois internationales. Le gouvernement veut délégitimer ces consultations en disant que ce sont eux qui ont le droit de les mener. Nous défendons nos consultations communautaires comme représentation du pouvoir de notre peuple ».

Juana Toledo (Consejo de Pueblos Wuxhtaj, Guatemala)

Après la construction du barrage, la communauté a été relocalisée dans une autre zone dans les années 1980, sans information ni ressources. Après plusieurs années, les habitants sont retournés dans les territoires à la recherche de leurs moyens de subsistance antérieurs (étant donné l'absence d'opportunités où ils étaient), bien qu'ils ne soient pas autorisés à pénétrer dans cette zone. Désormais, ils doivent autoriser la société à accéder aux terres qui leur ont été attribuées pour bénéficier des ressources naturelles, condition préalable à un accès minimal à leurs terres ancestrales.

Rojieka Scarlett (Pacos Trust, Malasia)

« La langue de l'entreprise ou du gouvernement ne devrait pas être le plus important; c'est la propre langue et la culture des communautés qui devraient être centrales. Ils ne devraient pas appeler les membres des communautés analphabètes parce qu'ils ne parlent pas leur langue. Nous avons notre propre connaissance et notre culture ».

Channitha Mark (United Sisterhood Alliance, Cambodge)

⁶ Rojieka Scarlet (Pacos Trust, Malasia)

affecte considérablement leur vie culturelle et leurs moyens de subsistance. Les femmes ont mentionné une absence de recherche sur les possibles alternatives de réinstallation, ainsi que l'absence d'une discussion sur ces alternatives avec la participation communautaire avant leur réinstallation.

Les femmes ont mentionné que le renforcement de la participation communautaire doit s'accompagner par **des conditions et de mécanismes qui leur permettent de participer plus efficacement** à la prise de décision (par exemple, le renforcement des capacités, la représentation proportionnelle des femmes dans les mécanismes de prise de décision, les stratégies visant à garantir que les femmes handicapées ou qui souffrent d'autres formes de discrimination soient prises en compte et que leurs besoins soient considérés, entre autres). L'expérience collective et les évidences émergentes suggèrent que la sécurité d'avoir un titre foncier sur la terre favorise leur participation à la prise de décision.

Les femmes ne sont pas toutes pareilles. Dans leurs propres mots, les femmes ont souligné l'importance de **l'intersectionnalité** pour la prise de décision et la formulation de politiques sur la terre et les ressources naturelles. *"Si les femmes indigènes n'étaient pas présentes, les seules femmes qui pourraient en bénéficier seraient celles des villes, celles qui sont dans une meilleure situation, et pas les femmes des communautés."*⁷.

Les femmes ont expliqué que **les informations** sur les projets proposés et leurs impacts doivent être transmises à la communauté de manière efficace et compréhensible. Ces informations doivent être adaptées à leur langue et doivent être présentées clairement, simplement et sans omettre des détails pertinents.

Tant les effets positifs comme les négatifs doivent être expliqués en détail aux communautés ; et, les consultations doivent être conduites dans leur propre langue. Les communautés doivent pouvoir demander et recevoir des informations sur un projet spécifique.

"La voix et la participation des femmes à la prise de décision sur les modèles de développement des terres et des communautés doivent être prises en compte et reconnues. Les femmes sont à l'avant-garde des luttes pour la défense de la nature ... lorsque les rivières s'assèchent ou sont contaminées, lorsque les forêts disparaissent, notre âme en souffre car ce sont les sources de la vie. "

Juana Toledo (Consejo de Pueblos Wuxhtaj, Guatemala)

On doit utiliser d'autres stratégies pour garantir que les informations soient bien connues et bien comprises par les femmes ; et que celles-ci fassent partie de la conversation (par exemple, il faut considérer que les responsabilités au foyer peuvent limiter le temps dont elles disposent pour participer au processus décisionnels). Les femmes ont

insisté sur le fait que **l'évaluation de l'impact des projets** doit inclure efficacement toutes les personnes pendant toutes les phases ; et doit avoir la possibilité effective de mettre en question telles évaluations et de fournir leurs propres données.

Les femmes ont souligné que le gouvernement et les entreprises doivent être tenus responsables des promesses faites aux communautés sur les bénéfices qu'elles devraient recevoir comme résultat des activités menées sur leurs terres. Les institutions (qu'elles soient internationales ou issues de la coopération) qui prêtent de l'argent pour des projets de développement doivent également rendre compte à la communauté.

⁷ Christine Chebii, mujer endorois (Endorois Welfare Council, EWC)

Changement climatique, terre et femmes

Les impacts du changement climatique dans les femmes et leurs communautés

Le modèle de développement qui marchandise la terre, la nature et les êtres vivants (y compris les êtres humains) a été identifié comme la cause principale du changement climatique. Les femmes ont souligné que les connaissances indigènes et traditionnelles et les modèles développés au fil du temps par les groupes dépendant de la terre reposent sur l'équilibre et l'harmonie avec la mère terre. Elles ont également insisté sur le fait que la reconnaissance des droits de la terre et de la nature peut aider à contrecarrer leur marchandisation et à renforcer leur protection. *“Nous devons voir les droits de la Terre nourricière comme nous les voyons chez les êtres humains, car nous faisons tous partie du même”, elles ont souligné.*

«Il existe de nombreux modèles de développement, mais le modèle dominant est en train de détruire notre planète. Le climat n'est pas seulement une question environnementale, mais aussi une question éthique et politique. Les plus puissants ne s'intéressent pas à la Terre nourricière. Les entreprises et les gouvernements pensent que la terre leur appartient, mais nous pensons que NOUS appartenons à la Terre».

Toribia Lero (Coordinadora Andina de Pueblos Indígenas, CAOI)

Les femmes ont parlé des impacts du changement climatique sur leurs populations et leurs communautés, en particulier sur les femmes. Elles ont décrit comment le changement climatique affecte sérieusement leurs droits d'accès, d'utilisation et de contrôle des terres. Voici quelques-uns des **impacts** qu'elles ont partagés :

- La perte de ressources naturelles et de biodiversité affecte de manière dramatique le droit des peuples à jouir et participer à la vie culturelle, ainsi que de leur lien spirituel avec la terre. Cela entraîne également une perte dramatique des connaissances traditionnelles, des traditions ancestrales, de la langue et de l'identité. *« C'est grâce à la terre que nous avons acquis notre identité en tant que communauté et grâce à nos frontières que nous avons pu célébrer notre culture unique ».*⁸
- Le changement climatique réduit la capacité de la terre à guérir. En conséquence, les effets des dommages environnementaux s'aggravent, à un moment où les communautés sont plus vulnérables.
- Les communautés connaissent également une insécurité alimentaire importante ainsi que des problèmes de santé, en particulier des maladies affectant les femmes et les enfants, en raison des impacts liés au changement climatique. L'autonomie des communautés en ce qui concerne leurs moyens de subsistance se voit aussi affectée.
- Les femmes ont souligné à quel point les changements climatiques affectent profondément leur autonomie et aggravent la pauvreté. Elles ont souligné à quel point le changement climatique augmente

⁸ Christine Kandie, mujer endorois (Endorois Welfare Council, Kenia)

également leur charge de travail : par exemple, en obligeant les femmes à consacrer plus de temps aux soins et au travail domestique en raison du manque d'eau.

- Ils ont souligné à quel point le changement climatique augmentait également leur charge de travail : par exemple, en obligeant les femmes à consacrer plus de temps au travail domestique et aux soins non rémunérés en raison du manque d'eau.
- Les femmes ont également souligné à quel point cette situation entraîne la désintégration des communautés ou les conduit à abandonner leurs terres ancestrales et à migrer vers les villes ou d'autres zones offrant de meilleures conditions pour assurer leur subsistance.
- Progressivement, les peuples dépendants de la terre deviennent des réfugiés climatiques. Les déplacements causés par le climat accélèrent également un processus d'assimilation culturelle.
- Les changements climatiques représentent une menace pour les générations futures et la survie des communautés.

Les femmes ont souligné qu'elles et leurs communautés subissent des **violations de leurs droits fondamentaux à cause des réponses des États à la crise climatique** :

- En général, les déplacements et les expulsions forcées se suivent à la déclaration de zones de conservation, sans aucun consentement de la communauté et sans fournir d'autres solutions pour gagner leur vie. Les femmes subissent également les effets disproportionnés de l'accaparement des terres et des océans par rapport aux sources d'énergie renouvelables.
- Les cadres juridiques en cours d'élaboration limitent ou nient la reconnaissance des peuples

Comment vous et votre communauté expérimentez le changement climatique?

Les effets du changement climatique entraîneront la perte de nombreuses plantes traditionnelles. Avec le manque d'eau, les plantes ont disparu et nos écosystèmes ont commencé à se détériorer. Il y a une grande perte de biodiversité. Nos enfants ne verront plus ces animaux, ces amphibiens, ces plantes. Nous avons commencé à rechercher de nouvelles variétés de semences et à documenter les plantes et les animaux dont nous disposons encore. Nous devons chercher d'autres semences, car celles que nous utilisons ne produisent plus. Les pratiques des États se concentrent sur les monocultures et il n'y a pas de diversification des semences. Les lacs qui sont très importants pour garder les traditions des femmes se sont asséchés. Elles ont perdu leur habitat et ne peuvent plus vivre comme avant. En plus d'être secs, les lacs sont désormais contaminés à cause de l'activité minière.

Toribia Lero (Coordinadora Andina de Pueblos Indígenas, CAOI)

Au Kerala, nous avons une grande biodiversité. Notre nature est un endroit sensible. Nous avons produit du thé, du café, des épices. Notre climat était très bon pour ces produits. Les cultures ont été affectées par la pénurie d'eau et la détérioration des cultures. Il y a eu beaucoup de suicides; et, en plus, beaucoup de personnes sont mortes à cause de l'intensité du soleil et la chaleur. Ceci a augmenté au cours des trois dernières années. Avec les inondations, nos villages ont été inondés et des ponts et des routes ont été détruits. En particulier, les femmes ont été touchées.

Benzi Johnson, campesina (Ekta Parishad, India)

«On a perdu les connaissances, la langue et l'identité indigènes. En plus, les peuples indigènes déplacés ont dû se joindre à d'autres communautés, générant ainsi une assimilation culturelle. Les peuples indigènes deviennent de plus en plus des réfugiés climatiques ».

Sushila Thapa (Asia Indigenous Peoples Pact, AIPP)

habitant et dépendant de la terre. Un exemple en est les développements juridiques liés aux efforts de « conservation forteresse ».

- La notion "d'intérêt public" est utilisée de manière abusive pour légitimer la non-réalisation de consultations effectives avec les communautés touchées.

Comment faire face à la crise climatique, du point de vue des femmes leaders des communautés affectées ?

- Les changements climatiques ont et continueront d'avoir des répercussions importantes sur la jouissance des droits liés à la terre, y compris les droits fondamentaux à la santé, au travail, à un niveau de vie suffisant, à la nourriture, aux vêtements et au logement ; et à participer à la vie culturelle.
- Une atténuation et une adaptation climatiques efficaces doivent être alignées avec la réalisation des droits humains. Les États doivent atteindre leurs obligations au regard des changements climatiques.
- Il est essentiel de respecter, protéger et réaliser efficacement les droits relatifs à la terre des peuples indigènes et des autres communautés affectées, dans le cadre de la prévention, de l'atténuation et de l'adaptation climatiques, ainsi que les pertes et les dommages.
- L'expérience communautaire collective et les nouvelles preuves suggèrent que la sécurité d'un titre foncier des terres pour les femmes est particulièrement importante dans ce contexte. Le droit des peuples indigènes au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) doit être respecté, de même que le droit à une participation significative de tous les peuples qui dépendent de la terre.
- La reconnaissance et la promotion des connaissances indigènes et des communautés locales sur l'utilisation et la gestion durable des ressources des terres sont essentielles pour faire face à la crise climatique.
- Les politiques et les actions prises en regards du climat ne doivent pas violer les droits humains liés à la terre. Par exemple, aucune appropriation de terrain ou expulsion forcée ne peut avoir lieu en raison de sources d'énergie renouvelables.

« Au Bangladesh, le service forestier intervient et détruit les forêts au nom de la même préservation des bois. Ils arrivent et disent que ce sont les forêts du gouvernement et que les terres qui appartenaient à la communauté est sont devenues des parcs de réserve. Quand ceci se produit, les communautés indigènes ne peuvent pas retourner sur leurs terrains malgré le lien spirituel qu'elles ont avec la Terre nourricière. Les communautés ont beaucoup de rituels liés à l'eau, la terre, le feu. Les connaissances et les traditions indigènes peuvent faire partie de la solution au changement climatique.»

Chandra Thapa, joven líder indígena (Chitta-gong Hill Tracts (CHT) Headman Network, Bangladesh)

impacts ; ainsi qu'il est important de promouvoir une approche féministe intersectionnelle.

- L'existence de mesures de protection efficaces et urgentes ; et le soutien substantiel aux défenseurs des droits humains et de l'environnement sont essentiels et prioritaires parce qu'ils sont directement

- Les femmes et les filles sont affectées de manière disproportionnée par le changement climatique ; mais elles sont aussi les premières à avoir une influence en faveur de celles-ci.

- Lors de la prise de décision sur les politiques et les actions relatives au climat, il est essentiel de faire entendre la voix des femmes et des filles qui défendent la justice climatique, en particulier celles des communautés touchées de manière disproportionnée par ces changements et qui résistent à leurs causes et à leurs

confrontés à des acteurs puissants qui contribuent notamment à la crise climatique ; par exemple, l'industrie extractive.

- L'industrie des combustibles fossiles génère des graves dommages environnementaux ; a de graves répercussions sur les droits à la terre ; et, contribue clairement à l'accélération de la crise climatique.
- Pour pouvoir protéger plus efficacement les droits humains liés à la terre et pour faire face à la crise climatique, il est indispensable d'arrêter de brûler les combustibles fossiles ; et il faut supprimer complètement cette industrie dès que possible ; et, en ce moment, il faut aussi demander des comptes à ce secteur, notamment en rendant les acteurs de l'entreprise pénalement responsables des activités qui entraînent des dommages irréparables à notre planète.
- De nombreux moyens de subsistance, y compris ceux liés à la terre (par exemple, les moyens de subsistance basés sur l'agriculture), seront affectés par la crise climatique. Les États doivent agir dans ce contexte, en respectant les droits humains afin d'assurer un avenir durable ; en tenant compte à la fois des besoins des travailleurs urbains et ruraux de l'économie formelle et informelle et des communautés.
- Le principe de responsabilités communes et différenciées doit être traduit en un financement pour le climat équitable. Ceci existe déjà dans les lois ; mais doit être mis en pratique. Les pays les plus responsables du changement climatique et disposant de la plus grande disponibilité de ressources doivent apporter une contribution matérielle concrète au financement lié à l'atténuation, à l'adaptation, aux pertes et aux dommages afin de répondre rapidement aux besoins des plus vulnérables (et souvent, le moins responsable) aux effets néfastes du climat.
- Les gouvernements doivent adopter de toute urgence des lois et des politiques de gestion des catastrophes dans le contexte de la crise climatique, en accordant la priorité aux groupes les plus vulnérables et aux personnes touchées par cette crise. Cela doit se faire en coordination avec les peuples indigènes et les communautés locales, en reconnaissant leurs connaissances traditionnelles.

Données inclusives et axées sur la communauté

Les communautés sont souvent exclues des données et des preuves utilisées pour prendre des décisions concernant leur vie. Cela est dû au fait que les données utilisées pour prendre des décisions concernant les terres et les ressources naturelles sont produites par les gouvernements et les entreprises ; et elles s'alignent avec leurs propres intérêts et leurs propres récits.

Lorsque les communautés sont exclues de la collecte et l'analyse des données, désormais les politiques basées sur ces données ne répondent pas à la réalité de la communauté. **L'exclusion dans les données peut signifier l'exclusion dans la réalité.** Ceci explique en partie les écarts importants qui existent entre ce que les politiques adressent et nos préoccupations réelles. « *Le processus de collecte de données et de participation de la communauté est ce qui compte le plus. C'est ce qui apporte une **relevance/force** aux données* »,⁹ elles ont déclaré.

Les communautés doivent définir l'agenda sur le type de données à être collectés, sur la manière dont elles doivent être analysées et utilisées ; et sur le rôle qu'elles doivent avoir dans le processus de collecte. Conformément à leurs obligations en matière de droits humains, et surtout le droit à la participation, les États doivent inclure les communautés dès le début de tout processus de collecte de données et veiller à ce que leurs points de vue et opinions soient pris en compte. Pour garantir leur responsabilité vis-à-vis des communautés, les États et les autres acteurs doivent également rendre compte des actions qu'ils ont mené ou qu'ils vont entreprendre sur la base des données collectées. Ces rapports doivent être établis à temps et d'une manière simplifiée qui soit accessible à la communauté.

En deuxième lieu lorsque les communautés collectent leurs propres données ; celles-ci sont souvent rejetées et considérées comme illégitimes et non crédibles. Les femmes

«Ils racontent l'histoire qu'ils veulent raconter, qui n'est pas la nôtre»

«En général, nous nous basons sur les données du gouvernement et sur ce que les institutions savent sur la collecte de données. Désormais, aujourd'hui les communautés collectent également des données basées sur leur perspective. Il est très courant que les données sur les peuples indigènes proviennent des universités. Le problème est qu'ils manquent de perspective et de connaissances pour évaluer correctement nos pratiques; ils ne savent pas ce qu'il serait plus important de documenter pour nous ».

Sushila Thapa, (Asia Indigenous Peoples Pact AIPP, Nepal)

«Les données de ceux qui nous menacent ne nous aideront pas. S'ils viennent du gouvernement ou du monde des affaires, ils appuient leurs arguments et présentent une réalité alignée avec leurs intérêts. Nous venons d'envoyer un rapport parallèle et nous avons rassemblé des données de notre côté pour appuyer nos arguments. Ce n'est qu'avec ces données que nous pourrions défendre nos droits ».

Toribia Lero (Coordinadora Andina de Pueblos Indígenas, CAOI)

«Les gouvernements rejettent les données des communautés. Ils supposent qu'elles ne sont ni légitimes ni valides. C'est comme ça qu'ils pensent. En réalité, les données des communautés sont les meilleures, car ce sont les membres de la communauté qui comprennent le mieux ce qui se passe réellement. Nous sommes des activistes. Nous allons dans les communautés. Nous recueillons des données. Nous essayons de faire en sorte que les gouvernements assument leurs responsabilités sur la base de ces arguments. Mais ils rejettent nos données »

Radiatu Sheriff, (Plataforma de Mujeres, Liberia)

⁹ Chansitha Mark (United Sisterhood Alliance, Cambodge)

ont insisté sur le fait que les voix des communautés sont souvent réduites au silence parce que les hiérarchies actuelles conservent un certain type de données - souvent des données quantitatives et techniques - pendant qu'elles laissent de côté les perspectives des communautés parce qu'elles les considèrent biaisées et illégitimes.

Les options sur les méthodologies, les indicateurs et les outils de collecte des données ont tendance à exclure les formes de connaissances traditionnelles, telles que les connaissances indigènes, qui sont souvent difficiles à documenter avec des méthodes documentaires quantitatives. La dépendance excessive sur les nombres a une tendance à exclure ou à ignorer les problèmes et les nuances qui ne peuvent être collectés que par des données qualitatives ; ce qui affecte les décisions prises.

Pour finir, les peuples ne sont pas homogènes et chaque groupe de personnes est différent. Ainsi comme les données doivent refléter la situation des femmes à l'intérieur des communautés, elles doivent également signaler leurs caractéristiques et leur identités différentes (par exemple handicap, appartenance ethnique, âge, etc.) qui façonnent leurs expériences et les défis qu'elles doivent affronter en respect de leurs droits à la terre et aux ressources naturelles. Pour arriver à ceci, **les données doivent être collectées et publiées avec le niveau de désagrégation le plus élevé possible. La priorité doit être mise sur l'analyse intersectionnelle pour bien répondre aux besoins des personnes ayant des identités diverses et intersectionnelles.** Il est également important d'inclure les individus et les groupes possédant des identités intersectionnelles dans la conception des processus de collecte de données afin qu'ils puissent identifier des catégories et des indicateurs qui permettent de capturer les informations les plus pertinentes.

Le groupe de travail sur les femmes et les DESC du Réseau DESC-Net renforce l'égalité substantielle dans la promotion des droits économiques, sociaux et culturels des femmes ; y comprise la réalisation des droits liés à la terre et aux ressources naturelles. Étant donné son engagement auprès des organismes des Nations Unies, son travail pour améliorer les capacités et ses activités de plaidoyer, il s'efforce collectivement de veiller à ce que les expériences et les analyses des femmes soient au centre des processus décisionnels et juridiques nationaux et internationaux. Le Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels (Réseau-DESC) relie plus de 280 mouvements sociaux, groupes de peuples indigènes, ONG et défenseurs de plus de 75 pays afin de créer un mouvement mondial pour que les droits humains et la justice sociale deviennent une réalité pour tous.